

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence / Lycée Emile LOUBET - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) (41088)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 30%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 3%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence / Lycée Emile LOUBET - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) (41088)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	505	505	173	28

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence / Lycée Emile LOUBET - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) (41088)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	218	218	92	20	71,4 %
			Masculin	287	287	81	8	28,6 %
			Total	505	505	173	28	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence / Lycée Emile LOUBET - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) (41088)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	10	10	1	0	0 %
				Sans mention	169	169	50	6	33,3 %
				AB	122	122	53	10	55,6 %
				B	42	42	26	2	11,1 %
				TB	15	15	6	0	0 %
				Total	358	358	136	18	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
				Sans mention	46	46	9	2	28,6 %
				AB	32	32	10	3	42,9 %
				B	5	5	3	1	14,3 %
				TB	2	2	2	1	14,3 %
				Total	91	91	24	7	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	1	0	0 %
				Sans mention	19	19	4	2	66,7 %
				AB	14	14	2	0	0 %
				B	12	12	5	1	33,3 %
				TB	3	3	1	0	0 %
				Total	51	51	13	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	4	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	5	5	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence / Lycée Emile LOUBET - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) (41088)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	404	404	154	21	75 %
			En réorientation	53	53	13	4	14,3 %
			Non scolarisés	40	40	6	3	10,7 %
			Scolarité étrangère	5	5	0	0	0 %
			Autres	3	3	0	0	0 %
			Total	505	505	173	28	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence / Lycée Emile LOUBET - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) (41088)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau de compétences scientifiques en 1re et en Terminale	Notes des enseignements scientifiques de l'ensemble commun / Notes des enseignements scientifiques de spécialité / Contrôle continu de première et de terminale / Epreuves terminales du baccalauréat	Essentiel
	Niveau de compétences littéraires et argumentaires en 1re et en Terminale	Notes des enseignements littéraires de l'ensemble commun et notes des enseignements littéraires de spécialité / Contrôle continu en première et terminale / Epreuves terminales du baccalauréat	Essentiel
	Niveau de compétences sportives	Notes de contrôle continu d'EPS des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale / Bonus pour l'option EPS	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Champs « méthode de travail », « autonomie » et « capacité à réussir » de la Fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Champs « engagement citoyen », « esprit d'initiative » et « capacité à s'investir » de la Fiche Avenir ou cursus dans l'enseignement supérieur	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Lettre de motivation	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Niveau de pratique sportive ou artistique en dehors de l'EPS	Niveau de pratique sportive ou artistique dans un cadre scolaire ou extra-scolaire (Questionnaire spécifique STAPS et une pièce justificative)	Très important
	Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Niveau de qualification ou d'engagement dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative / Niveau de qualification ou d'expérience d'encadrement (Questionnaire spécifique STAPS et leurs pièces justificatives)	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mmsgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mmsgn/ Mercatique (EDS)
- Mmsgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mmsgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l'entrée en formation en STAPS :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
- Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
- Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : <https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2023/11/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2024.pdf>

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l'année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d'un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d'EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 3 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l'attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est bachelier de l'année ou réorienté.

Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2023/2024 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2024, plus de 505 candidatures ont été reçues pour la L1 STAPS PPPE (capacité d'accueil 30 places). Cette tension très forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission. Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.

Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des vœux et donc leur validation.

Signature :

Yassine LAKHNECH,
Président de l'établissement Université Grenoble
Alpes - Antenne de Valence